



Termes de référence pour le recrutement d'un consultant en appui au Réseau Africain de Coach pour l'Efficacité de Gestion des AP (RACEGAP)

UICN, PACO – Programme Thématique Régional Aires Protégées

Date de publication : 15 Juin 2023

Date et heure de clôture : Le 30 Juin 2023 à 00 :00 GMT

CONTEXTE

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une union de Membres composée de gouvernements et d'organisations de la société civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. Créée en 1948, l'UICN s'est agrandie au fil des ans pour devenir le réseau environnemental le plus important et le plus diversifié au monde. Elle compte avec l'expérience, les ressources et le poids de ses 1400 organisations Membres et les compétences de plus de 15 000 experts. Elle fait aujourd'hui autorité au niveau international sur l'état de la nature et des ressources naturelles dans le monde et sur les mesures pour les préserver. Nos experts se divisent en six Commissions, dédiées à la sauvegarde des espèces, au droit de l'environnement, aux aires protégées, aux politiques économiques et sociales, à la gestion des écosystèmes, et à l'éducation et la communication. L'UICN met en œuvre le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) qui vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), dans les aires protégées et les communautés avoisinantes. S'appuyant sur les cinq premières années d'activités financées par le 10ème fonds européen de développement, la seconde phase du BIOPAMA offre des outils pour la gestion des données et de l'information, des services pour l'amélioration des connaissances et des capacités en faveur de la planification et de la prise de décision des aires protégées, et des opportunités de financement pour des actions spécifiques locales. www.biopama.org/fr

Ainsi, à travers le programme BIOPAMA le [Réseau africain de Coaches pour l'Efficacité de Gestion des Aires protégées \(RACEGAP\)](#) a été créé en décembre 2021 à Abidjan, Côte d'Ivoire. La vision du RACEGAP est d'appuyer les décideurs stratégiques et les gestionnaires des aires protégées d'Afrique à prendre des orientations éclairées et cohérentes au niveau national, sous régional et régional à travers les outils d'évaluation de l'efficacité de gestion des aires protégées.

Les objectifs spécifiques du RACEGAP sont les suivants :

- Instituer un cadre d'échanges d'expériences, de compétences et de conseils en gestion des aires protégées en Afrique ;
- Renforcer et certifier les capacités des membres du réseau sur les outils de gestion des AP ;
- Rechercher des partenariats pour appuyer les efforts de conservation en Afrique ;
- Contribuer à l'amélioration des outils liés à l'efficacité de gestion des aires protégées ;
- Accompagner les décideurs pour les choix stratégiques liés à la gestion des aires protégées ;

OBJECTIFS

Le programme BIOPAMA à travers la coordination régionale Afrique de l'Ouest et Centrale souhaite accompagner le réseau, notamment par le recrutement d'un/e consultant/e chargé/e de son opérationnalisation. Cet accompagnement inclura aussi le développement de partenariat durable avec les observatoires régionaux. Cet appui sera décliné en trois grands Axes :

- 1) Gouvernance mobilisation de ressources pour le réseau
- 2) Renforcement de capacités (interne et externe)

3) Communication et visibilité

Le programme BIOPAMA souhaite donc renforcer le RACEGAP et recruter un/e consultant/e pour appuyer le processus d'opérationnalisation du réseau, notamment en adressant les besoins suivants :

- 1) Adhésion et certification : Elaboration du processus d'adhésion et de certification des coaches, critères d'acceptation /reconnaissance/ radiation d'un/e coach ;
- 2) Domaines d'intervention : Services et produits offerts par le réseau ;
- 3) Gouvernance : Organigramme, finalisation du mode de gouvernance ;
- 4) Ressources : Recherche de financement pour la pérennisation du réseau ; système de gestion des ressources du réseau, procédures internes ;
- 5) Suivi-Evaluation et Qualité/ renforcement des capacités : Mécanisme pour le suivi et le maintien des compétences des coaches et des formations externes ;
- 6) Collaboration et partenariat : Liens du réseau avec les institutions clés, potentielles clients et partenaires, notamment les observatoires ;
- 7) Appropriation et légitimité : processus pour augmenter l'appropriation et la légitimité du réseau en Afrique.

L'objectif général de cet appui est donc l'opérationnalisation et la durabilité de cette structure nouvellement créée.

DEVOIRS ET RESPONSABILITES

- Travailler en étroite collaboration avec le bureau d'administration du réseau (BAR) sur les orientations stratégiques et l'organisation des activités du réseau ;
- Animer, coordonner et soutenir les groupes de travail pour qu'ils soient fonctionnels et engagés ;
- Faciliter les réunions virtuelles (skype ou autres plateformes) avec les coaches afin d'orienter les débats sur la stratégie d'opérationnalisation du réseau : les mécanismes de financement durable, l'organigramme, le type de gouvernance, etc. en :
 - o Organisant les débats avec des propositions de gouvernance, de stratégie de mobilisation de ressources ; développement de partenariat, ...;
 - o Assurant l'orientation des discussions vers la direction la plus appropriée afin de garantir l'atteinte des résultats escomptés;
 - o Encourageant des débats constructifs et des dialogues participatifs durant toutes les sessions ;
 - o Maintenir le flux d'une réunion à une autre en informant régulièrement les participants du progrès réalisé, les questions déjà traitées et le consensus atteint ;
- Jouer le rôle d'assistant technique du réseau pendant la durée du contrat en assurant
 - o l'archivage virtuel des documents du réseau
 - o la prise de note des réunions du réseau et des groupes de travail
 - o la mise à jour de la liste des membres
 - o l'animation du réseau afin de garder les membres mobilisés
- Contribuer à l'organisation d'une assemblée générale virtuelle (fin 2023) pour la validation des livrables de la consultation

LIVRABLES

Le consultant chargé de projet devra fournir les livrables suivants:

L'objectif de la mission est d'assurer que des mécanismes de travail soient mis en place au niveau du réseau et que le niveau d'engagement des coaches a évolué positivement. Au début du contrat le/la consultant/e soumettra un rapport de démarrage incluant le plan de travail prévu. A la fin de sa mission, le/la consultant/e remettra un rapport final en langue française contenant les éléments suivants dont le contenu sera validé par les coaches :

Gouvernance du réseau

- Un rapport contenant :
 - o Des recommandations sur les mécanismes de gouvernance du réseau et sur les activités phares basées sur l'évaluation des besoins ;
 - o Une proposition de démarches pour renforcer l'appropriation et la légitimité du réseau auprès des acteurs dans la gestion des aires protégées ;
 - o Une proposition de stratégie d'extension par étape du réseau à l'Afrique de l'Est, Australe, du Sud et du Nord ;
 - o Une méthodologie de travail en étroite collaboration avec les observatoires régionaux (OBAPAO, OFAC, RRH), avec les agences nationales de gestion de la biodiversité et potentiellement communautés économiques régionales (UEMOA, CEEAC, SADC)
 - o Une mise à jour du plan opérationnel sur 2 ans avec un budget indicatif ;
- Un document (brochure de 3 pages maximum) à soumettre aux bailleurs pour la mobilisation de ressources pour le RACEGAP

Renforcement des capacités

- Un manuel sur le système d'adhésion et de certification des coaches
- Mapping des universités intéressés à introduire une formation IMET/Liste verte dans leur cursus
- Un module de formation sur IMET/Liste Verte que les coaches pourront adapter lors des sessions dans les universités

Communication et visibilité

- Publication sur l'évolution de l'outil IMET pendant la durée du programme BIOPAMA. Cette publication peut prendre la forme d'une brochure qui inclut la logique d'intervention de BIOPAMA.

COMPETENCES REQUISES

Education

- Avoir un diplôme de Master dans le domaine de la conservation, de gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine connexe ;

Expérience, connaissance et compétences

- Avoir une expérience significative d'au moins cinq ans en appui institutionnel des organisations et réseaux dans le domaine de la conservation ;
- Avoir une expérience dans l'élaboration des documents stratégiques;
- Avoir une expérience dans le domaine de la biodiversité ;
- Avoir une expérience de formateurs ou dans l'accompagnement et coaching d'un groupe international est un atout ;

AUTRES COMPÉTENCES

- Excellente connaissance du contexte socio-environnemental en Afrique Centrale et Occidentale ;
- Une bonne connaissance du programme BIOPAMA et de l'outil IMET est un atout ;
- Forte capacité d'analyse et de synthèse
- Compétences en communication
- Compétences démontrées en rédaction en langue française

CANDIDATURES

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué d'une offre technique et d'une offre financière.

L'offre technique, qui aura un poids (Pt) de 70%, comprendra :

L'offre financière, qui aura un poids (Pf) de 30%, comprendra :

Critères de sélection

La sélection des consultants sera faite sur la base du rapport qualité /coût. D'abord une évaluation technique sera menée et les consultants seront classées au moyen du système de notation ci-dessous.

Critères	Notes
1. Qualification	70
1.1. Diplômes de Master dans le domaine de la conservation, de gestion des ressources naturelles ou tout autre domaine connexe	20
1.2. Expériences significatives d'au moins cinq ans en appui institutionnel des organisations et réseaux dans le domaine de la conservation	20
1.3. Expérience dans l'élaboration des documents stratégiques dans le domaine de la biodiversité	15
1.4. Connaissance du contexte socio-environnementale en Afrique de l'Ouest et Centrale et bonne connaissance de l'outil IMET	15
2. Approche	30
2.1. Approche méthodologique	30

Chaque proposition conforme recevra une note technique (T). Les notes techniques seront normalisées selon la formule suivante : $Tn = \frac{TM}{Tc}$, où Tn représente la note technique normalisée du candidat en %, TM est la note technique maximale obtenue, Tc est la note technique de chaque candidat. Les notes techniques normalisées seront classées par ordre décroissant et toute note technique normalisée inférieure à 70% sera éliminée.

Ensuite, les propositions techniques ayant reçues une note technique normalisée supérieure ou égale à 70 seront soumises à l'évaluation financière. Après avoir vérifié que les propositions financières sont conformes et dépourvues d'erreurs, les offres financières (F) seront normalisée selon la formule suivante : $Fn = \frac{Fm}{Fc}$, où Fn est la note financière normalisée du candidat, Fm est l'offre financière minimale reçue pour les candidats retenus après l'évaluation technique et Fc l'offre financière de chaque candidat des offres retenues après l'évaluation technique.

Enfin, une note globale sera attribuée à chaque offre retenue après l'évaluation technique en appliquant la formule suivante : $NG = (Tn * Pt + Fn * Pf) * 100$, où NG représente la note globale du candidat, et Tn, Pt, Fn et Pf comme précédemment déterminés. Le candidat avec la note globale la plus élevée sera retenu.

DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent soumettre leur proposition à l'IUCN au plus tard à minuit GMT le **30 Juin 2023** par courrier électronique à procurement-paco@iucn.org en copiant tanya.merceron@iucn.org

L'objet de l'e-mail doit être « Dossier de candidature – Consultation appui au RACEGAP_Nom du soumissionnaire »

Les copies électroniques doivent être soumises en format PDF et natif (par exemple, MS Word). Les candidats peuvent soumettre plusieurs e-mails (correctement annotés - par exemple, e-mail 1 sur 3) si les fichiers joints sont jugés trop volumineux pour convenir à une seule transmission par e-mail.

IMPORTANT : Les documents soumis doivent être protégés par un mot de passe afin qu'ils ne puissent pas être ouverts et lus avant la date limite de soumission. Veuillez utiliser le même mot de passe pour tous les documents soumis. Une fois la date limite passée et au plus tard à 8h00 GMT le 03 juillet 2023, veuillez envoyer le mot de passe correspondant à la même adresse e-mail que celle utilisée pour soumettre votre Proposition. Cela garantira une soumission sécurisée des offres et un processus d'ouverture.

Veillez NE PAS envoyer le mot de passe par e-mail avant la date limite de soumission de la proposition.